



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

République démocratique du Congo

Question écrite n° 70132

Texte de la question

M. Simon Renucci souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation humanitaire en République démocratique du Congo. Selon International Crisis Group, mille personnes meurent chaque jour, victimes des exactions commises par des milices dans l'est du pays : assassinats, tortures et viols, La population est aussi touchée par la famine et par la maladie causées par cet « état de guerre ». Ces chiffres viennent s'ajouter aux trois millions et demi de morts liés directement ou indirectement par la guerre civile et régionale qui a ravagé le Congo de 1998 à 2003. L'autre source d'inquiétude est le Kivu, région orientale adossée au Rwanda. L'armée rwandaise est partie depuis 2003 mais ses alliés locaux (le RCD - Goma) continuent de s'inquiéter de la menace posée par la présence des fameuses milices Interahamwe. Il y a trois mois, un accord de désarmement et de rapatriement des FRDL (principale milice Interahamwe) a été signé. En vain. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Simon Renucci](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70132

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2005, page 6725